

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D231

Séance du 24 février 2011 - Convocation du 17 février 2011  
Compte rendu affiché le 4 mars 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD ; Mme GOYON par Mme GLATARD, M. GOJON par M. RODRIGUEZ ; M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

### **Objet : Programmation et Subventions Politique de la Ville 2011 Et "Ville, Vie, Vacances" 2011**

Les actions "Politique de la Ville" font l'objet, chaque année, d'une programmation qui précise les directions prises par la collectivité et ses partenaires, et permet de solliciter les aides financières correspondantes.

Pour 2011, le conseil municipal est invité à adopter le programme élaboré en concertation. De même, dans le cadre de cette programmation, et notamment du Contrat Local d'Application du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) pour Neuville, il convient de solliciter de manière formelle auprès des partenaires les financements aux taux les plus élevés, pour les actions s'y référant.

La programmation de la Commune a été construite de façon dynamique et stratégique suite au Comité de Pilotage de Septembre 2010. La programmation a été présentée à Monsieur le Préfet le 17 Janvier 2011. Les orientations privilégiées en 2011 sont les suivantes :

- Emploi et insertion professionnelle
- Parentalité et éducation
- Santé
- Gestion Sociale et Urbaine de Proximité
- Lutte contre els discriminations

Dans ce même cadre, la Commune est impliquée dans le dispositif "Ville, Vie, Vacances" qui permet de financer des projets d'animation pendant les vacances scolaires destinés aux jeunes en grande difficulté sociale. Par le biais d'appels à projets spécifiques, ce dispositif prévoit des subventions pour les Communes qui participent.

Il convient de solliciter de manière formelle auprès des partenaires le financement des actions prévues en 2010 et s'inscrivant dans ce dispositif.

La Commune de Neuville-sur-Saône est porteuse d'actions dans le cadre de ces orientations. D'autres partenaires interviennent et les subventions suivantes sont également soumises au vote du Conseil Municipal.

Associations	Actions	Subventions
TBS	Repaire des Margoulettes - Semaine de la citoyenneté	4 300.00
TBS	Ateliers Théâtre Forum Adultes "Différents sans différends"	3 170.00
TBS	Théâtre Forum Parentalité	1 500.00
OCC	Ateliers créatifs Echo	1 550.00
OCC	Programme d'échanges de savoirs	3 410.00
OCC	Action socio-linguistique (promotion sociale par expression et découverte des institutions)	2 830.00
OCC	Ateliers NTIC	1 500.00
CSF	Médiation de proximité	5 281.00
MJC	Aménager, s'approprier, partager pour mieux vivre ensemble	2 650.00
ADAVEM	Aide aux victimes - Accès aux droits - Médiation	1 500.00
ADAVEM	Intervenant social en gendarmerie	8 697.00
CIDFF	Accueil de femmes - Lutte contre discriminations	4 640.00
CIDFF	Tremplin vers l'emploi	2 700.00
REED	Accompagnement et mise en situation de 10 demandeurs d'emploi	4 000.00
Mission Locale	Accompagnement proximité	5 200.00
ADN Service	Chantier d'insertion	10 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>62 928.00</b>

Le Conseil Municipal :

- OUI l'exposé détaillé de Madame l'Adjointe Déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et sa convention locale d'application,
- VU le budget communal,
- CONSIDERANT les actions proposées dans la programmation 2011,
- **ADOpte la programmation financière 2011 et autorise Monsieur le Maire à solliciter les financements permettant la réalisation des actions prévues aux taux les plus élevés possible,**
- **APPROUVE les subventions à verser aux associations partenaires suivant les montants ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter toutes subventions relatives au dispositif "Ville, Vie, Vacances" et à déposer tout dossier relatif aux demandes de la Commune,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 24 février 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/02/2011
- Publication ou affichage le 28/02/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 28 février 2011  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.